

## APPEL AUX DOSSIERS POUR LA CRÉATION D'UNE ŒUVRE D'ART PUBLIC

Août 2017

### Contexte

La Place des Arts est un organisme sans but lucratif responsable d'assurer le bon fonctionnement d'un centre artistique multidisciplinaire au service du milieu culturel de la région du Grand Sudbury. Cet organisme a été créé en octobre 2015 par sept membres fondateurs :

Carrefour francophone de Sudbury (1950)  
Centre franco-ontarien de folklore (1960)  
Théâtre du Nouvel-Ontario (1971)  
Concerts La Nuit sur l'étang (1973)  
Éditions Prise de parole (1973)  
Galerie du Nouvel-Ontario (1995)  
Salon du livre du Grand Sudbury (2004)

L'édifice qui sera construit réunira sur 5 niveaux quelques 60 000 p2 d'installations de plusieurs types : 3 lieux de diffusion pour les arts de la scène (théâtre à l'italienne, studio et bistro), une galerie d'art contemporain, une boutique, des studios d'artistes et ateliers de production, des aires administratives. Y résideront en permanence les sept membres fondateurs et premiers usagers des ressources du centre. De nombreux autres usagers externes, producteurs, diffuseurs, artistes, organismes communautaires et le milieu de l'éducation auront aussi accès aux espaces locatifs et services pour produire et présenter leurs activités.

L'œuvre d'art public qui sera créée symbolise l'effort collectif investi par les sept organismes fondateurs qui entreprenaient le développement de ce projet en 2010. L'ouverture étant prévue en 2020, il aura fallu 10 ans d'efforts et de concertation soutenus des équipes et des conseils d'administration pour obtenir un centre d'excellence.

C'est un legs qui mérite d'être souligné et c'est pourquoi une œuvre d'art public fut prévue dans le budget de construction pour la création d'une œuvre d'art public. Celle-ci se doit d'être intégrée au bâti dès l'étape du design final, prévue à l'automne 2017 – hiver 2018. L'artiste sélectionné.e aura l'occasion de travailler avec l'architecte du projet afin d'assurer la cohésion et la cohabitation harmonieuse des deux œuvres en création, le bâti et l'œuvre d'art public.

Consultez les documents présentés en annexe : sommaire de l'étude de faisabilité et cahier des plans et dessins préliminaires de l'Atelier Pierre Thibault.

### Calendrier du projet

Conception de l'œuvre et intégration au design du bâti	Octobre 2017 – Mars 2018
Préparation des plans et devis finaux	Printemps 2018
Création de l'œuvre	2018-2019 (calendrier à préciser)
Aménagement de l'œuvre sur le site	2019 (calendrier à préciser)
Ouverture du centre et dévoilement de l'œuvre	Printemps 2020

## Thématique

La thématique abordée doit tenir compte du milieu dans lequel elle s'insère :

- une communauté francophone en situation minoritaire présente dans le Nord de l'Ontario depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, qui a décidé de se donner pignon sur rue pour célébrer au quotidien la langue et la culture françaises ;
- un foyer de la création contemporaine de langue française depuis le début des années 1970 ;
- dix ans de travail collectif pour doter la région d'un centre multi-usagers et multidisciplinaire.

L'artiste proposera une œuvre unique qui inspirera les générations futures et symbolisera l'avènement d'un « lieu culturel rassembleur ». Cette œuvre s'inspirera des pratiques artistiques contemporaines des artistes et créateurs du Nouvel-Ontario, enracinées dans des notions de territoire et d'identité. L'œuvre ou l'installation pourrait aussi inviter le public à interagir avec elle.

L'artiste proposera son choix de mediums pour l'œuvre et l'emplacement proposé de celle-ci dans le bâtiment. Il ou elle s'assurera de tenir compte de la documentation requise (voir ci-dessous).

L'œuvre sera située dans les aires publiques du centre, soit au rez-de-chaussée ou dans le foyer de la salle de spectacle au 3<sup>e</sup> ou encore à l'extérieur. Svp consulter le cahier des plans et dessins préliminaires du centre ci-joint. Ces plans évolueront au cours du design final de l'automne 2017 mais donnent un excellent aperçu de l'organisation des espaces.

## Documentation requise

L'appel de propositions s'adresse aux artistes ou collectifs d'artistes professionnels canadiens, tout particulièrement aux artistes francophones de l'Ontario.

Pour être admissibles, les intéressés devront soumettre la documentation suivante au plus tard le 13 octobre 2017 à 17 h (le timbre de la poste ou du courrier faisant foi) sur clé USB.

Les documents sur votre clé doivent être compatibles pour PC et MAC, soumis en formats PDF, JPG, MP3, MP4 ou MOV, sur une clé USB qui sera postée ou livrée à l'adresse indiquée à la page suivante. Si vous avez des liens vers des sites web (i.e. Vimeo), veuillez les insérer dans votre document de soumission.

Les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

1. CV de l'artiste ou du collectif (dans ce 2<sup>e</sup> cas, soumettre aussi les CV des membres du collectif)
2. Démarche artistique (maximum 250 mots)
3. Présentation de vos motivations pour la création de cette œuvre. Démontrez aussi vos capacités à réaliser le projet : expérience en art public, pratique privilégiée pour l'œuvre, originalité de l'œuvre, processus de création prévu et capacité de respecter l'échéancier (maximum de 1000 mots).
4. Documentation visuelle de vos projets antérieurs : photos ou vidéos (maximum de 10 photos ou vidéos).
5. Esquisses (une ou plusieurs) de l'œuvre originale proposée ; assurez vous de donner une idée où vous imaginez l'œuvre au sein du centre.
6. Texte explicatif de l'œuvre originale proposée. Décrivez comment elle répond à la thématique (maximum de 500 mots).
7. Liste des matériaux proposés, et dans le cas d'une œuvre exposée aux intempéries (installée à l'extérieur du bâtiment), les mesures prévues pour assurer sa durabilité (15 à 20 ans).
8. Échéancier qui tient compte du calendrier de réalisation du centre artistique.
9. Budget prévu (voir la section suivante) et les mesures qui seront prises pour en assurer le respect.

**Budget disponible**

Un budget maximum de 80 000 \$ a été prévu pour la création, la réalisation et l'installation d'une œuvre d'art public dans le centre artistique qui sera construit en 2018-2019 par La Place des Arts.

L'artiste doit soumettre un budget qui comprendra les items suivants. Fournissez des détails pour chacun des coûts prévus.

- Cachet de l'artiste ou du collectif pour la conception, la réalisation et l'aménagement de l'œuvre.
- Frais liés à la conception de l'œuvre
- Frais liés à la production d'une maquette de l'œuvre
- Frais liés à la création de l'œuvre (location atelier, matériaux, etc.)
- Frais liés à l'installation et l'aménagement de l'œuvre sur le site (inclure ici les frais de transport de l'œuvre, le cas échéant)
- Si l'artiste ou le collectif réside à l'extérieur du Grand Sudbury, prévoir des frais de déplacement et de séjour pour les voyages requis (au moins 3 séjours à Sudbury : deux pour l'intégration au design du bâtiment et un pour l'installation).

Un budget séparé couvrira les frais des professionnels qui travailleront avec l'artiste ou le collectif.

**Processus de sélection**

La vérification des critères d'admissibilité se fera par le comité de sélection. Les demandes qui ne présentent pas l'ensemble de la documentation requise ne seront pas retenues pour évaluation par le jury. Celui-ci sera composé de :

- Spécialistes en arts visuels et en art public ;
- Représentants des membres ;
- Direction du développement de La Place des Arts.

Critères de sélection :

- Qualité artistique de l'œuvre proposée (30 %)
- Pertinence du projet dans son milieu et motivations de l'artiste (25 %)
- Qualité de la proposition : durabilité, entretien, sécurité et pertinence des matériaux utilisés (30 %)
- Clarté et réalisme du budget et du calendrier proposés (15 %)

Des références pourront être demandées aux finalistes. Ceux-ci pourraient aussi être invités à une entrevue.

**Protocole d'entente et de cachet**

Un protocole d'entente sera élaboré et signé entre la Place des Arts et l'artiste ou le collectif d'artistes. Cette entente établira le mandat confié à l'artiste et les modalités de réalisation de l'œuvre ; elle indiquera le cachet qui sera versé, les frais de conception, production et livraison et les autres coûts au besoin, ainsi que les modalités des versements et remboursements des frais (sur présentation de pièces justificatives).

**Information**

Pour des renseignements additionnels, adressez vos questions par courriel à :

Paulette Gagnon, directrice du développement, Place des Arts  
[paulette@maplacedesarts.ca](mailto:paulette@maplacedesarts.ca)

Adresse pour votre dossier : La Place des Arts du Grand Sudbury  
14, rue Beech  
Sudbury (ON) P3C 1Z2